



Sommet enneigé du volcan Villarrica, Chili (39°25' S – 71°57' O) © Yann Arthus-Bertrand / La Terre Vu du Ciel

Rapport d'activité 2007

Action Carbone, un programme innovant

Depuis octobre 2006, Action Carbone offre aux entreprises, aux institutions et aux particuliers la possibilité de mesurer et réduire leur impact sur le climat en agissant sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et en participant à la compensation volontaire.

Depuis la Conférence de Rio en 1992 jusqu'à celle de Bali en Décembre 2007, la compréhension des causes du changement climatique et de son potentiel n'a cessé de croître. La prise de conscience de l'urgence d'agir s'est faite plus tardivement, mais le mouvement semble – soyons optimistes – relativement bien lancé : les prémices d'un accord mondial sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre sont désormais tracés, un Plan Climat ambitieux a été adopté par la Commission Européenne et les pays les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES) se lancent tour à tour dans des incitations aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. Enfin, nombre d'institutions publiques, d'entreprises et d'individus agissent de manière volontaire, pour l'image et/ou par conviction, dans la lutte contre le changement climatique.

Calculer, réduire, compenser

C'est à cette dernière catégorie d'acteurs que s'adresse le programme Action Carbone. Non pas en les dédouanant de leur empreinte climatique via une simple contribution monétaire, mais en proposant un véritable accompagnement pour calculer, réduire et enfin compenser les émissions de CO₂ afférentes à leurs activités. Cette démarche de sensibilisation et de responsabilisation ne se fait pas sans heurts ni sans contradictions, mais la nécessité d'agir face à l'urgence climatique donne à la compensation volontaire sa légitimité.

Avec Action Carbone, il s'agit également d'un acte solidaire : les dons récoltés au titre de la compensation volontaire financent des projets de développement propre menés par des ONG dans les pays du Sud, en facilitant l'accès à l'énergie propre à ceux qui n'en ont pas de manière satisfaisante.

Un enjeu : la protection du climat

Le travail accompli au sein d'un groupe de travail orchestré par l'ADEME a pu faire naître une charte nationale de bonne pratique pour la compensation d'émissions de CO₂, offrant des gages de qualité pour la compensation volontaire que notre programme souhaite évidemment promouvoir.

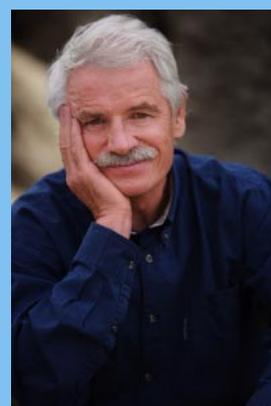
Pour son premier rapport d'activité, Action Carbone n'a pas d'autre ambition que de rendre compte à tous ses partenaires et donateurs du large chemin parcouru depuis 1 an grâce à leurs diverses contributions. Vous trouverez dans les pages qui suivent les actions menées, les spécificités qui nous caractérisent, et les axes de développement pour 2008. Bonne lecture !

L'équipe Action Carbone

Le mot de Yann Arthus-Bertrand

Yann Arthus-Bertrand a fondé l'association GoodPlanet en 2005, et il est à l'origine du programme Action Carbone, un des piliers de l'association.

« La Terre vue du Ciel » m'a transformé. Au cours de ces voyages, j'ai découvert une multitude de paysages, et rencontré des scientifiques, des responsables d'organisations non gouvernementales (ONG). Tout cela m'a amené à réfléchir sur l'avenir de la planète. Durant de nombreuses années, j'ai utilisé l'avion et l'hélicoptère dans le cadre de mon travail de photographe. Et j'ai décidé de limiter mon propre impact sur le climat en finançant des projets de développement durable portés par des ONGs dans les pays du Sud. Puis nous avons choisi de proposer cette démarche à chacun : Action Carbone était né.



La compensation volontaire est un moyen d'agir et de prendre conscience de ses émissions de CO₂. Mais en décidant de compenser, on réalise aussi un don qui aidera des populations à vivre mieux, avec des technologies nouvelles.

Je suis très fier du chemin parcouru si rapidement par l'équipe d'Action Carbone. Et gardons à l'esprit que si donner de l'énergie propre à des populations qui n'en ont pas est très positif, la compensation n'est qu'un des moyens d'agir et ne nous dispense pas de réduire nos émissions au quotidien.

Yann Arthus-Bertrand

2007 : Action Carbone en quelques chiffres

34 000 tonnes de CO₂ compensées

85 entreprises partenaires

2098 donateurs particuliers

9 projets de compensation financés

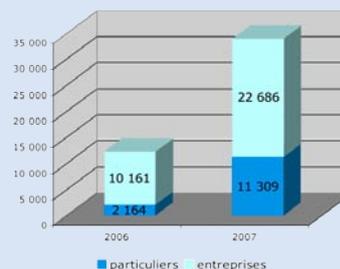
62,15 tonnes de GES liées à l'activité du programme Action Carbone. Dans un souci de transparence, nous nous engageons à compenser ces émissions auprès de CO₂Solidaire.

Grâce à eux, nous agissons

Au 31 décembre 2007, près d'une centaine d'entreprises et plus de 2000 particuliers ont fait le choix de s'engager auprès d'Action Carbone : sur l'année, plus de 34 000 tonnes de GES ont été compensées.

Les résultats obtenus par Action Carbone n'auraient pas pu être atteints sans la confiance et le soutien de nombreux particuliers et entreprises.

En 2007 les dons des particuliers ont permis de compenser plus de 11.300 tonnes CO₂e, tandis que ceux des entreprises ont représenté 22.686 tonnes (71 % du total). Ceci confirme les bons débuts du programme en 2006.



Récapitulatif des dons au programme Action Carbone en 2006 et 2007 (en t CO₂e)

Ils ont poursuivi leur engagement

- Cortal Consors

Premier partenaire historique du programme Action Carbone, Cortal Consors poursuit son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique. Le succès de l'opération « Investir Utile » en 2006 a mené à sa reconduction en avril et en décembre 2007, au profit des projets Cambodge et Inde.

- Voyages-sncf.com

L'entreprise compense ses propres émissions de CO₂ (déplacements professionnels des salariés, consommation énergétique des bâtiments,..). Pour aller plus loin, l'opérateur propose désormais une interface permettant à ses clients de compenser les émissions de gaz à effet de serre liées à leur voyage.

- Yves Rocher

Suite au Bilan Carbone partiel réalisé en 2006, des réductions d'émissions de GES ont été réalisées grâce à l'optimisation des transports entre les sites. En 2007, au-delà de sa démarche RSE (Bilan Carbone global, stratégie de réduction des émissions), Yves Rocher a de nouveau compensé les émissions de GES de son principal site tertiaire.

- Céline C., Paris

« Action Carbone m'a aidé à prendre conscience de mes émissions de CO₂, et grâce à la compensation et mes efforts au quotidien je tente de limiter au maximum mon impact sur le climat. »

(Le Parisien/Aujourd'hui en France, 17/03/08)

- Nathalie D., Bretagne

« Je vous souhaite beaucoup d'énergie et de courage pour accomplir cette belle mission qui est la vôtre. »

- Thierry S., Yvelines

« Soutenir le développement du biogaz en Inde en valorisant les déchets agricoles me semble être une initiative très intéressante, bravo à vous »

- Patrice N., Gard

« Ce qui fait la différence entre opérateurs, vu le prix dérisoire de quelques euros pour un trajet d'avion, est plutôt la qualité et la certification des projets financés. Bravo à Action Carbone pour le travail réalisé au quotidien. »



Ils nous ont rejoints en 2007

- Air France

Face à une demande croissante de ses clients soucieux des impacts environnementaux de leurs déplacements, la compagnie aérienne a décidé d'agir en mettant en ligne en juillet 2007 un calculateur permettant à chaque passager de mesurer leurs émissions. Ceux-ci peuvent également participer à la compensation sur un mini-site dédié.

- Allô Thalasso

Tour opérateur engagé, Allô Thalasso prend en charge à 100 % la compensation des émissions de GES liées au déplacement de ses clients pour chaque séjour acheté, et quel que soit le mode de transport.

- FRAM

Le Tour Opérateur français s'engage en compensant les émissions de GES générées par les déplacements en avion de ses collaborateurs et en proposant à ses clients, voyageurs citoyens, de découvrir ce programme et d'y participer s'ils le souhaitent.

- National/Citer

National/Citer s'engage dans une démarche active contre le réchauffement de la planète, grâce notamment à une croissance du parc de véhicules peu polluants. En 2007, le loueur a décidé de compenser ses propres émissions de CO₂ et offre la possibilité à chacun de ses clients de verser une compensation de 1,50 € par location.

- POWEO

L'opérateur indépendant d'électricité et de gaz en France a créé la POWEO CO₂mmunauté, une initiative incitant les clients à consommer moins que leur forfait, et double cet impact positif en compensant une partie des émissions de GES liées à leur consommation d'énergie.

- Tarkett Bâtiment

En s'engageant aujourd'hui dans un programme de neutralité carbone (compensation de l'ensemble de ses émissions en 2006), le leader sur le marché des revêtements de sol s'attache à quantifier les émissions issues de l'ensemble de ses activités, à les réduire à la source et à compenser les émissions dites « irréductibles ».

Evaluation et réduction des émissions de GES

Au-delà de la compensation, le programme Action Carbone a développé en 2007 son activité de diagnostic et réduction des émissions de GES, notamment par la réalisation de Bilan Carbone™.

Diagnostic effet de serre réalisés :

- Accenture
- Advence (CapNord Augustin)
- Cortal Consors
- Ecopass
- Euromobile
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Inoxia
- MEDAD
- Yves Rocher : 3 sites tertiaires du groupe

NB : Liste non exhaustive. Bien qu'intégrée au cadre global « Calculer, réduire et compenser vos émissions de CO₂ », l'offre Bilan Carbone ne s'est pas développé comme un droit d'entrée commercial à la démarche de compensation mais bien comme une prestation identifiée et non obligatoire. Par ailleurs ce volet correspond à des prestations de conseil et fait l'objet d'une facturation spécifique. Ces prestations sont créditées à la société MyPlanet dont GoodPlanet est l'associé unique

Et aussi :

Evénements compensés

- Front de Neige
- SEP (Vu du Ciel)
- Techno Parade
- Trophées Planète Gagnante

Déplacements compensés

- Carbox
- Imagea
- Quand Agiras-Tu

Activités compensées

- Alcyone Finance
- Etyc.org
- Impression Durable
- Novaxel

Compensation clients

- 52Wends
- Lever de Rideau
- Monnuage.fr
- Students Challenge

Notre politique de compensation

Compenser ses émissions, c'est contribuer au financement d'un projet qui va permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de ce que l'on a émis. Action Carbone suit des règles et des critères toujours plus stricts pour garantir la compensation des émissions.

Une sélection rigoureuse

Dans un souci de cohérence, de rigueur et d'efficacité, Action Carbone sélectionne et finance des projets suivant la méthodologie MDP - [Mécanisme de Développement Propre](#) - régie par la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. Les projets financés par Action Carbone délivrent des Réductions d'Émissions Vérifiées.

Les différentes étapes

- Identification de projets contribuant à la lutte contre le changement climatique.
- Validation préalable de la conformité du projet par rapport aux critères de sélection.
- Validation terrain de la mise en œuvre du projet et de la fiabilité du partenaire.
- Contractualisation de l'accord de subvention pour le rachat des réductions d'émissions.

Les critères

[C1] Additionalité

Les projets visés ne doivent pas se substituer à des actions qui auraient été réalisées sans la contribution d'Action Carbone.

[C2] Mesurabilité

La quantité de carbone évitée ou séquestrée doit être mesurable pour chaque projet mis en œuvre.

[C3] Vérification

La vérification des tonnes effectivement évitées ou séquestrées sera assurée par des organismes indépendants.

[C4] Bénéfices environnementaux

Les projets mis en place doivent contribuer à la préservation et/ou restauration de l'environnement local : biodiversité, qualité des sols, lutte contre l'érosion, etc...

[C5] Bénéfices économiques et sociaux

Les projets doivent être créateurs d'emplois et de revenus pour les populations locales.

Au-delà de ce cadre réglementaire, Action Carbone s'attache à financer des projets à très haute valeur environnementale, économique et sociale, s'inscrivant dans une démarche transversale de développement durable.

Un programme à but non lucratif

Depuis sa création, Action Carbone a formalisé un certain nombre de lignes directrices pour l'éligibilité d'un projet à son portefeuille, dont les traits principaux sont les suivants :

- Transparence des financements
- Statut juridique des porteurs de projets : financement en priorité de **porteurs de projets associatifs**.
- Taille des projets : financement d'un large panel de projets, majoritairement de petite taille, voire de très petite taille (inférieur à 1000 tonnes / an).
- Bénéfices associés des projets : financement de projets à très haute valeur environnementale, économique et sociale, s'inscrivant dans une démarche transversale de développement durable.

Une logique unique de financement de projets

À la différence des opérateurs de compensation présents sur le marché, Action Carbone a fait le choix de rétribuer les porteurs de projet de manière uniforme et non négociée. Ainsi, tous les projets sont financés à hauteur de 12,75 € le crédit carbone. Cette disposition donne aux porteurs de projets une meilleure visibilité et valorise à juste titre les projets mis en œuvre.

Par ailleurs, Action Carbone construit, en partenariat avec les porteurs du projet, un plan

de financement dont la finalité n'est que de couvrir – grâce à la rente carbone issue des crédits – la totalité des dépenses afférentes à la mise en place du projet.

Pour un projet donné, le recouvrement des coûts (investissement et maintenance - suivi) sera assuré en ajustant la période de crédit. Ainsi, alors que la durée de vie effective d'un projet sera peut être de 8 ans, le recouvrement des coûts afférant au projet pourra seulement nécessiter une période de crédit de 5 ans. Les 3 années restantes, qui correspondent normalement au profit réalisé par le porteur de projet, sont dans notre cas un bénéfice net pour le climat.

Des partenariats forts

Cette approche octroie à Action Carbone et aux porteurs de projet de nombreux bénéfices :

- **Garantie du financement.** Le porteur de projet a l'assurance de voir son projet se réaliser puisqu'il sera financé dans sa quasi-totalité par les crédits carbone.
- **Garantie de livraison des crédits.** Si la quantité de crédits prévue s'avère être moindre suite à vérification, il est possible de rallonger la période de livraison de crédit sans dépasser la période employée sur le marché du carbone, et ce jusqu'à sa durée de vie effective, afin de remplir les objectifs fixés.

Jusqu'à présent, Action Carbone a majoritairement financé des projets dont les coûts étaient couverts à 100 % par la vente des crédits carbone.

AFVP - Association ODD

Dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre, la réalisation des Documents Descriptifs de Projet, habituellement réservée aux porteurs de projets, est une tâche dans laquelle Action Carbone est pleinement impliquée. Les ONGs sont pour la plupart dénuées d'expertise spécifique sur le sujet, et largement demandeuses d'assistance technique pour remplir partiellement ou totalement cette mission.

Dans ce cadre, Action Carbone a conclu un partenariat tripartite avec l'AFVP et l'association Objectif Développement Durable (ODD). Concrètement, l'AFVP, Action Carbone et ODD mobilisent, pour une durée d'un an, 4 étudiants de l'école Centrale Paris pour assurer cette assistance technique auprès des porteurs de projet. Leur mission, démarrée en Septembre 2007, les envoie successivement pour des périodes allant de 2 à 4 mois dans les pays où se situent les projets soutenus par Action Carbone.

Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement, qui intervient dans plus de 60 pays, a fait du changement climatique une orientation stratégique forte. Elle s'associe à GoodPlanet en signant un accord-cadre qui porte sur 2 axes principaux :

- La promotion des contributions de compensation volontaire dans les projets financés par l'AFD via le programme Action Carbone.
- Le développement des programmes d'ONG qui mettent en œuvre des projets de réduction des émissions ou de séquestration de carbone et qui font déjà l'objet d'un financement GoodPlanet – Action Carbone.

Grâce aux compétences, à l'expertise et aux moyens de chacun, il s'agit donc de permettre à des projets de développement participant à la lutte contre le changement climatique de bénéficier des revenus carbone et de permettre à des projets déjà en cours de changer d'échelle afin d'étendre leurs bénéfices à un plus grand nombre.



Les projets financés

Sur l'année, 9 projets de compensation et de reforestation ont été financés par le programme Action Carbone. Depuis octobre 2007, le programme s'est engagé sur le financement de nouveaux projets.

Les projets soutenus en 2007

Toutes les fiches projets sont en libre téléchargement sur le site Internet www.actioncarbone.org.

Association	Lieu du projet	Compensation
Bolivia Inti	Bolivie	2 524 t CO ₂ e
GERES	Afghanistan	250 t CO ₂ e
GERES	Cambodge	8 737 t CO ₂ e
Gevalor	Madagascar	422 t CO ₂ e
Initiative Dvpt	Chine	6 750 t CO ₂ e
ONF Int.	Chili	2 353 t CO ₂ e
SKG Sangha	Inde	9 244 t CO ₂ e
Tchendukua	Colombie	941 t CO ₂ e

Compensation 31 221 t CO₂e

Compensation réalisée par projet

Efficacité énergétique

Fabrication et diffusion de foyers de cuisson améliorés au Cambodge pour promouvoir une utilisation rationnelle du bois en tant que source d'énergie pour la cuisson des aliments au Cambodge. Grâce à une technique de fabrication innovante, l'efficacité énergétique des foyers de cuisson diffusée à travers ce projet est meilleure et permet d'éviter l'émission de quantités importantes de CO₂.

Energies renouvelables

Fabrication et diffusion de cuiseurs solaires dans les pays andins pour réduire l'usage des combustibles tels que le bois, le gaz ou le kérosène dans les villages andins. Les cuiseurs solaires permettent de tirer profit d'une énergie accessible et renouvelable sans émission de gaz à effet de serre, tout en réduisant les coûts et le temps consacrés à l'acquisition de combustible pour les populations locales. Chaque cuiseur permet d'économiser environ 1 tonne de CO₂ par an.

Fabrication de « charbon vert » au Sénégal à partir de résidus agricoles ou de plantes dites « invasives ». Grâce à un procédé de pyrolyse, les résidus agricoles (bal de riz) et plantes invasives (typha) sont transformés en briquettes de charbon « vert », se substituant ainsi au charbon de bois. Ce projet permet d'éviter annuellement l'émission d'environ 2000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. Les bénéfices associés sont multiples : création d'emplois locaux, hausse du pouvoir d'achat pour les populations bénéficiaires.



En Bolivie, l'association Bolivia Inti a financé la fabrication et la diffusion de plus de 1000 cuiseurs solaires en 2007. Ce chiffre devrait être de 1200 en 2008, et 1500 en 2009.



En 2007, Action Carbone a financé la construction de 300 réservoirs à biogaz familiaux en Chine. Environ 1500 personnes ont bénéficié du développement du projet. 600 réservoirs seront construits en 2008, et 800 en 2009.

Construction de réservoirs à biogaz familiaux en Chine, dans la province de Guizhou, la plus pauvre du pays. Ces réservoirs, alimentés par des excréments animaux, permettent, grâce à un processus naturel de fermentation, de produire du biogaz. Les habitants bénéficient ainsi d'une source d'énergie renouvelable pour couvrir une partie de leurs besoins. Ils réduisent l'usage et l'achat de bois et de charbon, limitant les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses en énergie des familles.



Diffusion de réservoirs à biogaz en Inde : similaire au projet développé en Chine, celui-ci permet également d'utiliser les résidus de la fermentation comme engrais naturel pour l'agriculture. Chaque réservoir permet d'éviter l'émission d'environ 6,5 tonnes de CO₂ par an.

En Inde, les fonds reversés à l'association SKG Sangha vont permettre la diffusion de 500 réservoirs à biogaz en 2008.

Abatement de méthane

Recyclage des ordures ménagères et fabrication d'un compost à usage agricole à Madagascar permettant les émissions de méthane liées à la fermentation des déchets urbains de la ville de Mahajanga située au Nord Ouest de Madagascar. En outre, ce projet permet de rationaliser la collecte des ordures et de produire un compost naturel de haute qualité nutritive pour l'agriculture locale.



Valorisation du méthane issu de fermes porcines au Brésil : ce projet vise à utiliser sous forme d'énergie le méthane dégagé par la décomposition des excréments dans les petits élevages porcins. Outre la réduction d'émissions de gaz à effet de serre (1 000 tonnes équivalent CO₂ par ferme et par an), ce projet permet non seulement d'arrêter la contamination des sols mais d'en améliorer sa fertilité grâce à l'épandage de compost naturel.

Reforestation

Reforestation* dans la Sierra Nevada en Colombie : ce projet a pour but de permettre la régénération naturelle de parcelles déforestées par le rachat et la restitution de terres aux populations indigènes Kogis. Les indiens Kogis réhabilitent ainsi les terrains dégradés permettant la restauration de l'équilibre écologique de la zone et la séquestration rapide de dioxyde de carbone atmosphérique (CO₂) par la végétation qui bénéficie de très bonnes conditions climatiques.



* Jusqu'à présent considérés comme des projets de compensation, les projets forestiers vont être regroupés avec d'autres types de projets innovants sous une nouvelle offre intitulée « Carbon Knowledge ».



Bilan financier

L'année 2007, première année pleine, s'est soldée par une importante collecte de fonds. Afin de couvrir les coûts du programme, les honoraires facturés au titre des Bilans Carbone™ réalisés, ainsi que des subventions publiques, viennent compléter les 15 % de prélèvement sur les sommes récoltés au titre de la compensation volontaire.

Récapitulatif des dons reçus par le programme Action Carbone en 2007

Le programme Action Carbone a réuni 509 921 euros en 2007. La majorité de ces fonds proviennent des entreprises (71%), et le reste des dons des particuliers (29%). Le programme a été lancé officiellement le 11 octobre 2006.

Le don moyen des entreprises est légèrement supérieur à 4 000 euros, soit 266,7 tonnes équivalent CO₂ (t CO₂e). Le spectre des entreprises qui compensent leur activité ou soutiennent des projets de réduction d'émissions est très large : de 1 à plusieurs milliers de salariés, domaines d'activités très divers (tourisme, transport, conseil, banque, services...).

	Entreprises		Particuliers		Total
	Montant	Dons	Montant	Dons	
2006	152 411 €	14	32 458 €	302	184 870 €
2007	340 292 €	85	169 629 €	2098	509 921 €

Répartition des dons 2006-2007 entre particuliers et entreprises

Affectation des dons aux projets

En 2007, 398 milliers d'euros ont été reversés aux ONG porteuses de projets, dont une partie relevait des dons de 2006 à affecter. Il est à noter que si les fonds collectés en 2007 vont permettre de compenser 34 000 tonnes de GES, il existe un différentiel lié aux fonds non encore affectés au 31 décembre 2007 (provision). Il reste donc 88 072 euros provenant essentiellement des dons du mois de décembre.

Le tableau ci-dessous montre les investissements détaillés dans chaque projet soutenu.

Provision 2006		52 713,00 €
Financement 2007 (85 % du total des dons 2007)		433 433,21 €
Association	Lieu du projet	Montant
Bolivia Inti	Bolivie	32 185,75 €
GERES	Afghanistan	3 187,50 €
GERES	Cambodge	111 400,00 €
Gevalor	Madagascar	5 381,50 €
Initiative Dvpt	Chine	86 062,00 €
ONF Int.	Chili	30 000,00 €
SKG Sangha	Inde	117 857,00 €
Tchendukua	Colombie	12 000,00 €
Total 2007		398 073,75 €
Provision 2007		88 072,45 €
dont GERES	Cambodge	7 059,46 €
dont ONF Int.	Chili	7 000,00 €
dont ProNatura	Sénégal	19 063,65 €

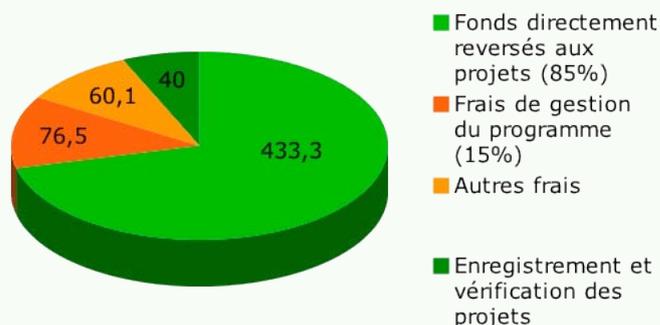
Affectation des dons aux projets

N.B. : les fonds attribués aux associations sont fonction de la taille des projets et de l'éventuelle fléchage des fonds des contributeurs

Provenance et affectation des fonds



Origine des fonds 2007 (en k€)



Destination des fonds 2007 (en k€)



Communication

Grâce à la multiplication des partenariats d'image et de hors-média, Action Carbone a développé sa notoriété auprès des entreprises et professionnels. En 2008, la sensibilisation s'adressera encore plus au grand public.

Hors média

Une politique de partenariat avec les plus grands organisateurs de salons français a été engagée pour assurer la visibilité d'Action Carbone sur les salons traitant des problématiques environnementales.

- Journées Européennes du Développement (organisé par la Commission Européenne) à Lisbonne : novembre 2007
- Pollutec (Reed Expositions) : novembre 2007

Ces partenariats assurent une forte visibilité au programme Action Carbone et une sensibilisation active des entreprises et du grand public. Par exemple, à l'occasion du salon Pollutec, nous avons distribué plus de 1800 plaquettes en 4 jours, et collectés plus de 40 CV. Ces échanges sont très bénéfiques et indispensables au développement d'Action Carbone.

Pour 2008, de nombreux partenariats sont d'ores et déjà engagés :

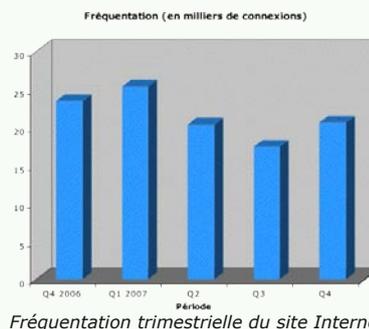
- Interclima+elec (Reed Expositions) : février 2008
- Planète Durable : avril 2008
- SEMD : juin 2008
- Festival Changement d'Ere à Bordeaux : juin 2008

Autres

- Réalisation de parutions presse dans le cadre d'accords de partenariats avec la presse française.
- En 2008, mise à jour de la plaquette de présentation du programme pour mieux présenter notre nouvelle offre de projets.

Internet

Depuis le lancement du site Internet www.actioncarbone.org en octobre 2006, la fréquentation a été globalement constante, avec des pics de connexions la semaine suivant chaque émission « Vu du Ciel » de Yann Arthus-Bertrand (hausse de 500 % des connexions durant trois à quatre jours). Le site draine en moyenne 250 visiteurs uniques par jour.



Les actions web mises en oeuvre :

- Mise en place en août 2007 d'une newsletter bimestrielle envoyée à plus de 3.500 contacts ;
- Réseau de partenaires presse/web et blogs DD pour relayer Action Carbone et ses actualités ;
- Création de bannières diffusées sur des sites et des régies publicitaires partenaires.

Les dessous du programme

Action Carbone est bien sûr un programme de lutte contre le changement climatique, mais plus largement une structure de promotion du développement durable qui bénéficie d'un soutien institutionnel et de la compétence d'une équipe dynamique.

Action Carbone, un programme de l'association GoodPlanet.org

GoodPlanet.org est une association à but non lucratif, créée en juillet 2005 et présidée par le photographe Yann Arthus-Bertrand. Son objectif est de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de notre époque, et de promouvoir un mode de développement plus durable.

L'association abrite de nombreux projets, comme l'exposition photographique « Vivants » sur le thème de la biodiversité ou les posters distribués gratuitement dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement (le Développement Durable, pourquoi ?). Et bientôt de nouveaux projets : GoodPlanet.info sera en avril 2008 un site-référence d'information sur la plupart des thèmes liés au développement durable, réalisé avec de prestigieuses universités et organismes de recherche internationaux ; en 2009, une exposition vidéo intitulée « 6 milliards d'autres » dressera un portrait sensible et humain d'hommes et de femmes du monde entier.

GoodPlanet.org, actuellement association loi 1901, elle deviendra une fondation reconnue d'utilité publique en 2008.

Plus d'informations sur www.goodplanet.org

GoodPlanet.org



L'ADEME, partenaire depuis 2006

Partenaire d'Action Carbone depuis le lancement, l'ADEME a renouvelé son aide au programme en 2007 sous forme d'une subvention qui a financé une **expertise technique** pour assurer la qualité des projets de compensation, mais elle a également permis d'initier une véritable **démarche de vérifications** sur l'ensemble des projets financés (choix des organismes de vérification, coût de vérification...).

Structure de l'équipe Action Carbone

En 2007, l'équipe composée de 2 salariés jusqu'en mai s'est agrandie, puisqu'un ingénieur et un chargé de communication ont été embauchés.

Matthieu Tiberghien est responsable du programme depuis sa création. Virginie Rogez est responsable du pôle Bilan Carbone™. Jeremy Debreu est en charge de la communication et des partenariats. Ruy Korscha Anaya de la Rosa s'attache à l'identification et au suivi des projets de compensation.

Action Carbone s'appuie également sur des compétences pour des durées déterminées. Stéphanie Bricout a réalisé une étude de 6 mois sur le projet de reforestation naturelle en Colombie. Les 4 étudiants d'École Centrale Paris en mission jusqu'en septembre 2008 sont de futurs ingénieurs environnement.



Les objectifs 2008

Au-delà de la refonte de l'offre des projets, la ratification de la charte de la compensation volontaire de l'ADEME est le premier pas vers une labellisation de tous les projets de compensation financés par Action Carbone.

Carbon knowledge, des projets innovants au service du climat

La plupart des projets de lutte contre le changement climatique grâce aux végétaux (reforestation, lutte contre la déforestation, déchets organiques agricole ou agro-alimentaire etc.) présentent souvent des difficultés pour être éligible de façon *stricto sensu* à la compensation volontaire (problèmes de méthodologie, de mesure du carbone, de taille critique).

Pour autant, ces projets sont extrêmement bénéfiques pour le climat et l'environnement plus largement.

Action Carbone a donc fait le choix depuis le dernier trimestre 2007 de vous proposer cette typologie de projets alternatifs à la compensation volontaire stricte. Ils ne donneront pas droit à un certificat de compensation mais vous permettront de revendiquer votre participation à la lutte contre le changement climatique.

La charte des bonnes pratiques de la compensation volontaire

Action Carbone a activement participé au groupe de travail lancé par l'ADEME en vue de définir un cadre aux actions de compensation volontaire. Le programme, signataire de la charte des opérateurs de la compensation s'inscrit dans une démarche de transparence vis-à-vis de tous. Action Carbone invite également tous ses partenaires à adhérer au club des entreprises et organismes qui compensent sur le portail www.compensationco2.fr.

Vers une labellisation de tous nos projets de compensation

Un axe de travail majeur durant l'année 2007 a concerné la mise en conformité des projets soutenus par Action Carbone avec les critères méthodologiques du cadre de référence MDP, avant validation et vérification par un tiers indépendant. La spécificité des projets soutenus par le programme (projets communautaires avec **réductions d'émissions diffuses**, projets de catégorie « **biomasse non renouvelable** ») demande, au delà des requis classiques, un certain nombre d'études additionnelles pour permettre au vérificateur de valider le Document Descriptif de Projet puis vérifier le tonnage annuel.

L'année 2008 sera pour sa part consacrée à la labellisation des projets. Des démarches ont d'ores et déjà été engagées avec la Gold Standard Foundation.

Pour les projets non enregistrables sous le label Gold Standard (seuls les projets d'énergie renouvelables le sont), Action Carbone envisage d'enregistrer ces derniers sous d'autres standards. Deux projets sont concernés : compostage à Madagascar et abattement de méthane au Brésil.

actioncarbone.org

Calculez, réduisez et compensez vos émissions de CO₂

Action Carbone est un programme de l'association GoodPlanet.org

1, carrefour de Longchamp
75116 Paris, France
+331 48 42 76 04

contact@actioncarbone.org

www.actioncarbone.org

Imprimé sur du papier recyclé blanchi sans chlore, et avec l'emploi d'encre végétale

Réalisation : Jeremy Debreu

Toutes les images proviennent de la base de données stock.xchng, sauf

Couverture : **Sommet enneigé du volcan Villarrica, Chili (39°25' S - 71°57' O) © Yann Arthus-Bertrand / La Terre Vu du Ciel**

Portrait Yann Arthus-Bertrand - Erwan Sourget

Photos des projets Action Carbone - Matthieu Tiberghien / Action Carbone

GoodPlanet.org